

QUE DOIS-JE FAIRE ?



1 Je m'informe avec SudEstuaiRénov

- Je me connecte sur www.cc-sudestuaire.fr,
- Je contacte les conseillers SudEstuaiRénov.

2 Je suis accompagné par les conseillers

- Je dispose de conseils personnalisés,
- Je peux solliciter une estimation du potentiel de production d'énergie solaire de ma toiture.

3 Je réalise mes travaux et peux bénéficier d'une aide financière

- Je dépose ma demande d'aide : MaPrimeRénov', certificats d'économies d'énergie (CEE), aides locales, ...
- Je réalise mes travaux et je dépose mes factures pour percevoir ma prime.

À QUI S'ADRESSER ?



À un conseiller SudEstuaiRénov

- Par téléphone au **02 85 29 16 49**, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
- Par mail sur sudestuairenov@citemetrie.fr **
- Dans nos espaces France Services **sur RDV** :

À **Saint-Brevin-les-Pins**, 2 place de l'hôtel de ville
Le mercredi matin de 9h30 à 12h30
Le jeudi matin de 9h30 à 12h30
Le vendredi matin de 9h30 à 12h30

À **Paimboeuf**, 65 boulevard de l'astrolabe
Le jeudi après-midi de 14h à 17h

* Communauté de Communes Sud Estuaire : Corsept, Frossay, Paimboeuf, St-Brevin-les-Pins, St-Père-en-Retz, St-Viaud.

** Pour la CCSE, la mission est assurée par Citémétrie (bureau d'études et de conseil indépendant spécialisé dans l'habitat et la transition énergétique).

Sud
Estuai
Rénov

UN PROJET DE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



☎ 02 85 29 16 49

CONSEILS NEUTRES ET GRATUITS



www.cc-sudestuaire.fr

ÉDITION
2024

UN COUP DE POUCE FINANCIER
POUR VOS TRAVAUX

Pour encourager la rénovation énergétique des logements privés sur les 6 communes du territoire*, la Communauté de Communes Sud Estuaire a mis en place le dispositif **SudEstuaiRénov**

SudEstuaiRénov, l'«Espace Conseil France Rénov' en Sud Estuaire, est un **service public**. Ses conseillers offrent un **accompagnement gratuit, neutre et objectif**, pour vous accompagner dans votre projet de rénovation énergétique, sur les plans techniques, administratifs et financiers.

Dans le cadre de ses politiques de l'habitat et de la transition écologique, la Communauté de Communes Sud Estuaire a fait le choix de soutenir financièrement certains **projets s'inscrivant dans une démarche de rénovation énergétique globale**

POUR QUOI FAIRE ?



- Vous **informer** et vous conseiller pour concevoir votre projet de rénovation.
- Vous **proposer** une évaluation énergétique globale de votre logement dans le cadre d'une rénovation performante.
- Vous **permettre** de mobiliser les aides financières auxquelles vous avez droit.
- Vous **orienter** vers les professionnels compétents.
- Vous **accompagner** dans le suivi des travaux.

POUR VOTRE LOGEMENT ?



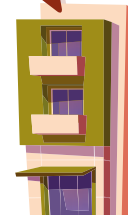
- Vous obtenez l'aide « MaPrimeRénov' - parcours accompagné » de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) ? La Communauté de Communes Sud Estuaire offre un coup de pouce de 500 € supplémentaires pour initier votre projet. Le montant est mobilisable, sous conditions de ressources, dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement aux travaux : « Bien habiter en Pays de Retz ».
- La Communauté de Communes Sud Estuaire vous permet d'obtenir jusqu'à 1 370 € par logement pour mener à bien votre projet.
- » Formulaires et règlements sur www.cc-sudestuaire.fr

POUR QUI ?



- Pour les propriétaires occupants ou bailleurs.
- Pour les locataires.
- Pour les copropriétaires et syndics de copropriété.

POUR VOTRE COPOPRIÉTÉ ?



- La Communauté de Communes Sud Estuaire permet à votre copropriété d'obtenir jusqu'à 12 630 € par bâtiment.
- » Formulaires et règlements sur www.cc-sudestuaire.fr

4 BONNES RAISONS
DE SE LANCER !



1 DIMINUEZ vos factures d'énergie



2 AMÉLIOREZ le confort de votre logement



3 VALORISEZ votre patrimoine immobilier



4 PRÉSERVEZ l'environnement